

ARRETE n° 23-286

Chargée de mission Innovation pédagogique et
nouvelles voies de formations

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3,
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement,
Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1^{er} juin 2022
portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du
1^{er} septembre 2022.

ARRETE


Article 1 :

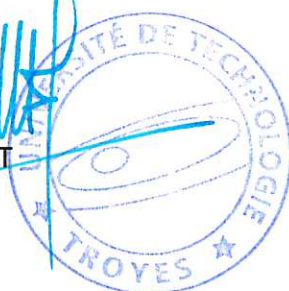
La mission pour « l'innovation pédagogique et nouvelles voies de formations » est confiée
à Madame Alice YALAOUI, Professeur des Universités, à compter du 1^{er} juillet 2023 jusqu'au
31 octobre 2023.

Article 2 :

Cette fonction relève de la part fonctionnelle C2 du RIPEC et plus spécifiquement du Groupe
1 missions ponctuelles.

Fait à Troyes, le 27 juin 2023


Pr Christophe COLLET
Directeur de l'UTT



Vu par l'intéressée le : 05/07/23

Original : Service des Affaires Juridiques
Copies : Intéressée
DRH
Diffusion générale : www.utt.fr